

**SCHÉMA DIRECTEUR DES ESPACES PUBLICS :
CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION DES
PLACES DU CŒUR - MANTES-LA-JOLIE (78)**

LES PLACES DU COEUR

PROGRAMME

[mars 2021]^{V4}

SOMMAIRE

- 1 LA STRATEGIE URBAINE
- 2 LE CŒUR DE VILLE
- 3 PROGRAMMATION DES PLACES DU CŒUR
- 4 PROGRAMMATION DES RUES PIÉTONNISÉS
- 5 ESTIMATION FINANCIÈRE



LA STRATEGIE URBAINE

L'Intégration au projet Le rapport à la grande échelle

Le projet de requalification du centre-ville repose sur les grands principes suivants :

. L'aménagement du centre-ville comme un lieu identitaire fort au même titre que la collégiale. Cette identité sera portée par la qualité des espaces publics et des squares. Elle se caractérisera par une écriture singulière et homogène à l'échelle du centre-ville ;

. L'aménagement de nouveaux espaces publics - espaces à vivre et permettant d'accueillir une grande diversité d'usages et de pratiques ;

. Le développement de grandes promenades associant parcours chaland, promenades loisirs - touristiques et accroche à la Seine ;

. La mise en réseaux des équipements, squares et espaces publics ;

. La réhabilitation et l'intégration du square Briussel-Bourgeois comme une pièce majeur du projet de requalification du centre-ville.





irie

ois

Unité et complémentarité

La transformation des espaces majeurs du centre ville devra allier cohérence et unité des aménagements avec singularité des programmes et complémentarité.

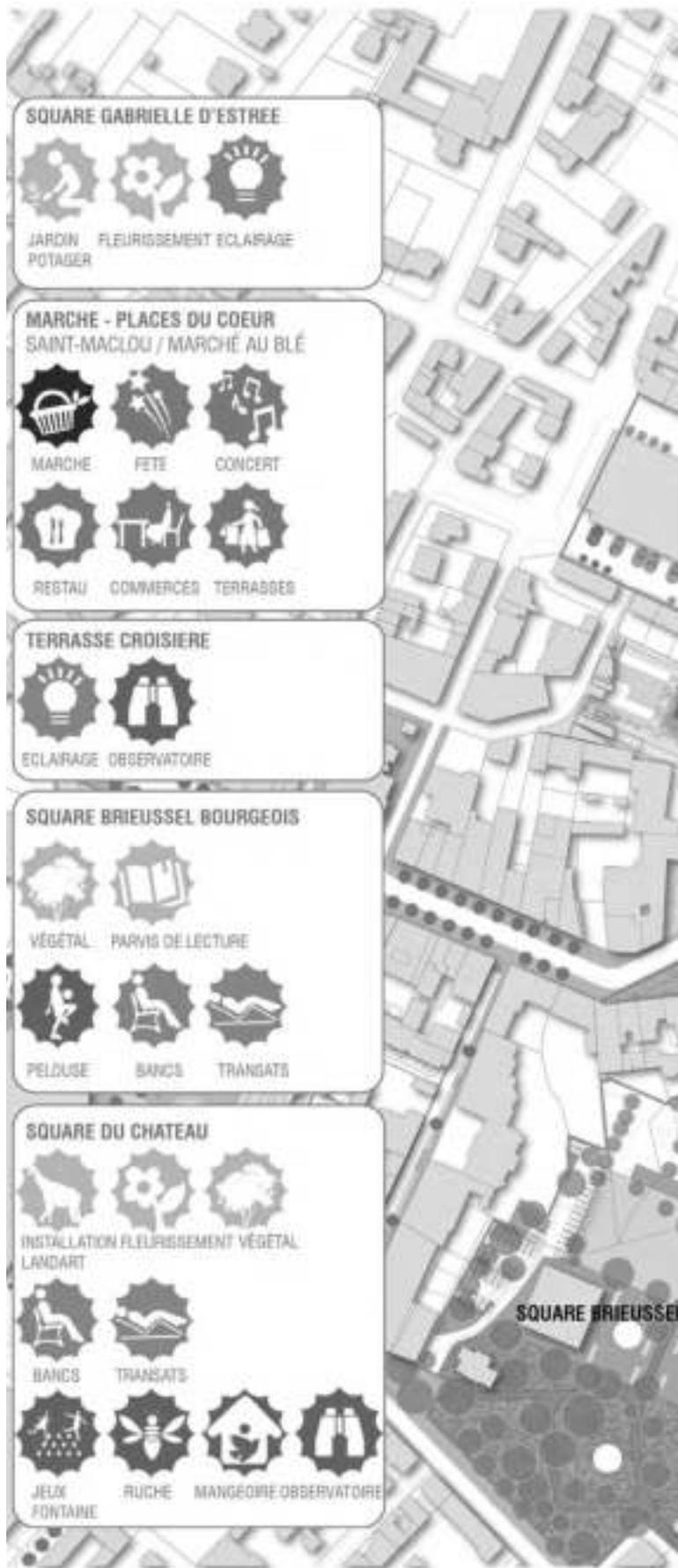
Les trois parcs - square Briussel-Bourgeois, square Gabrielle d'Estrée et square du Château - ont chacun des vocations différentes qui permettront de décliner le 'langage' centre-ville à leur manière.

. Le square Briussel-Bourgeois est le lieu fédérateur du centre-ville. Par les équipements qu'il accueille et son échelle, il est l'espace vert le plus fréquenté. Il est à la fois un lieu de destination ponctuel lié aux événements et équipements affiliés et un jardin du quotidien propice à la promenade, aux pauses déjeuner et aux sorties enfantines d'après-midi.

. Le square Gabrielle d'Estrée est un jardin plus intime au sein duquel pourront se développer de nouveaux usages liés à la pratique du jardinage.

. Le square du Château affirme sa place singulière dans le centre. Très lié aux grandes figures communales - la collégiale, la Seine, les coteaux - il affirme cela au travers d'un aménagement démonstratif. L'aménagement de jeux pourraient être sculpturaux et uniques dans le respect d'une proximité certaine avec la collégiale.

Le végétal se décline du grand paysage agricole du Vexin à une nature domestiquée.

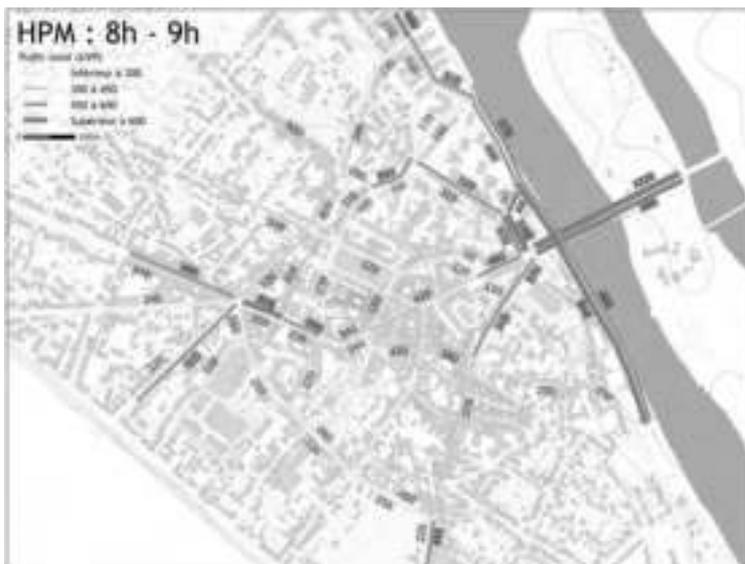
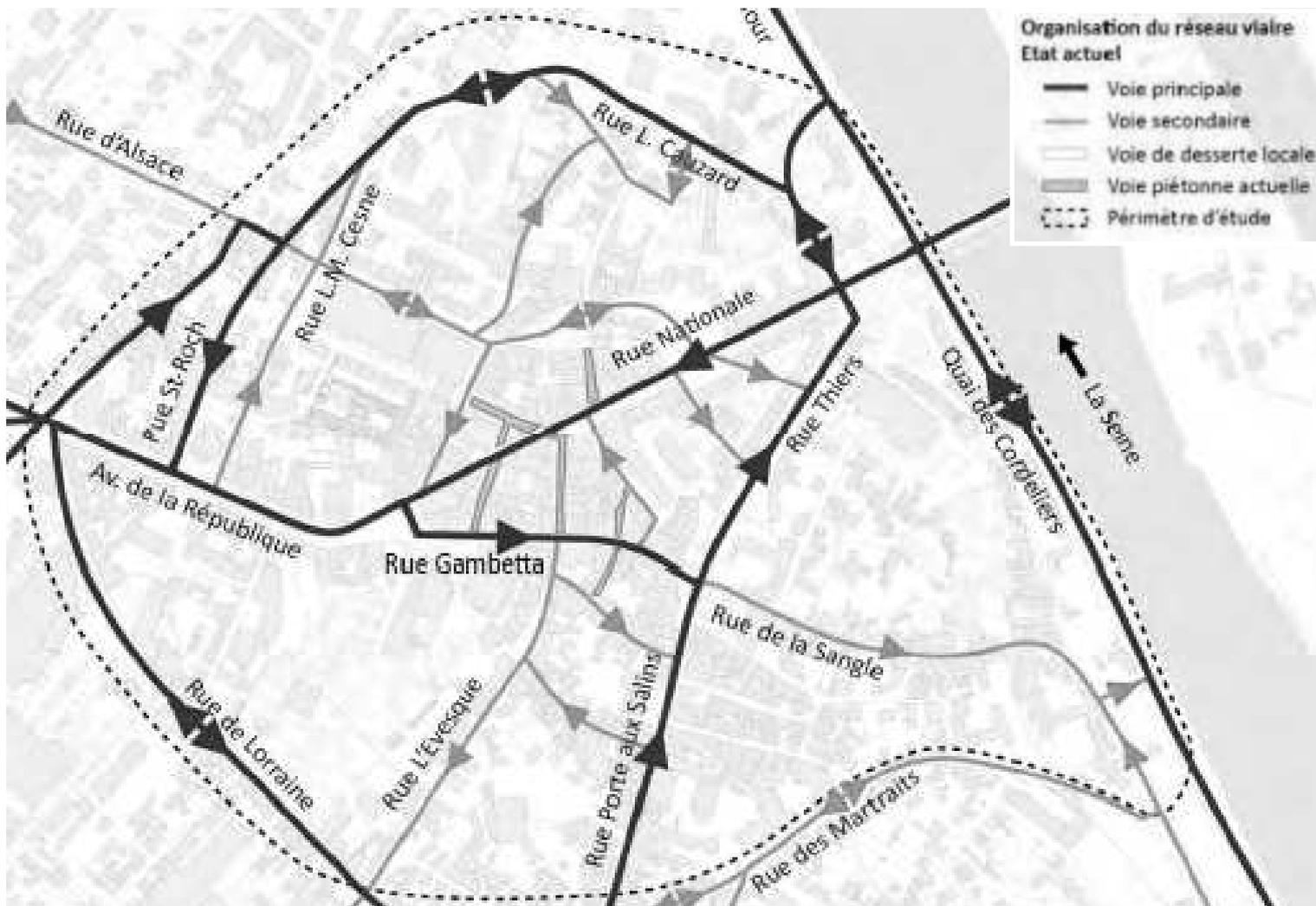




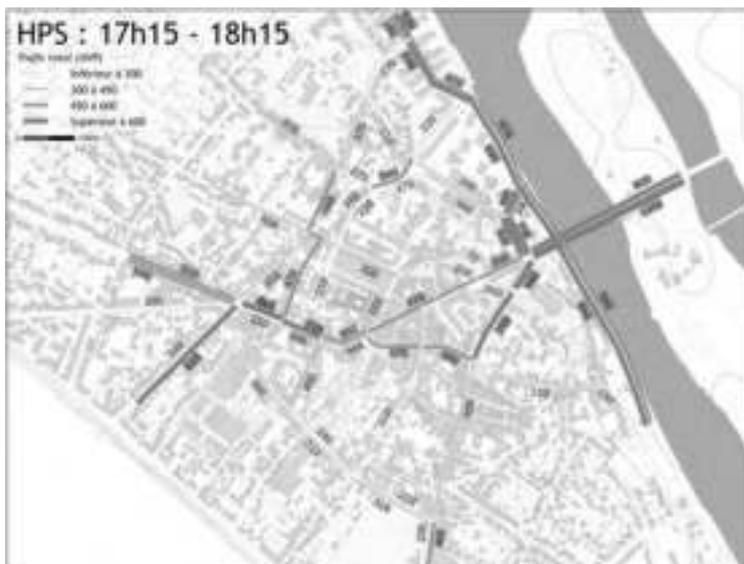
1 STRATEGIE URBAINE

PLAN DE CIRCULATION ET PIÉTONNISATION

ETAT ACTUEL

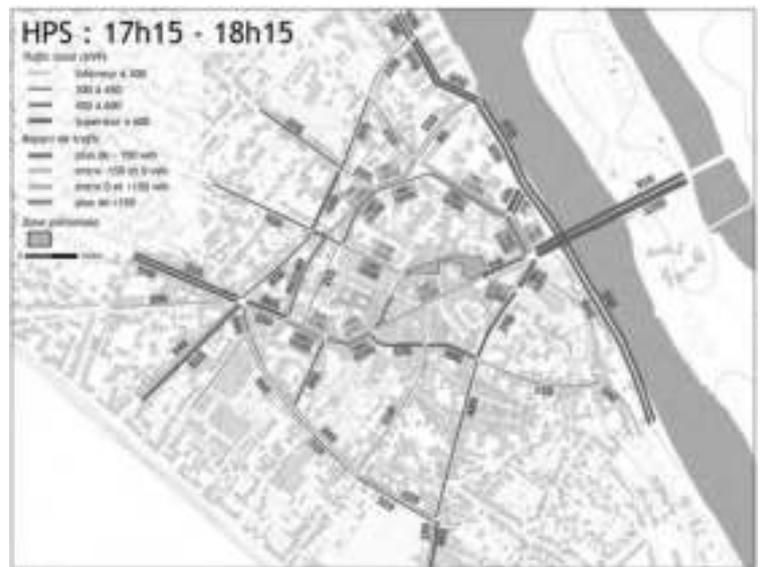
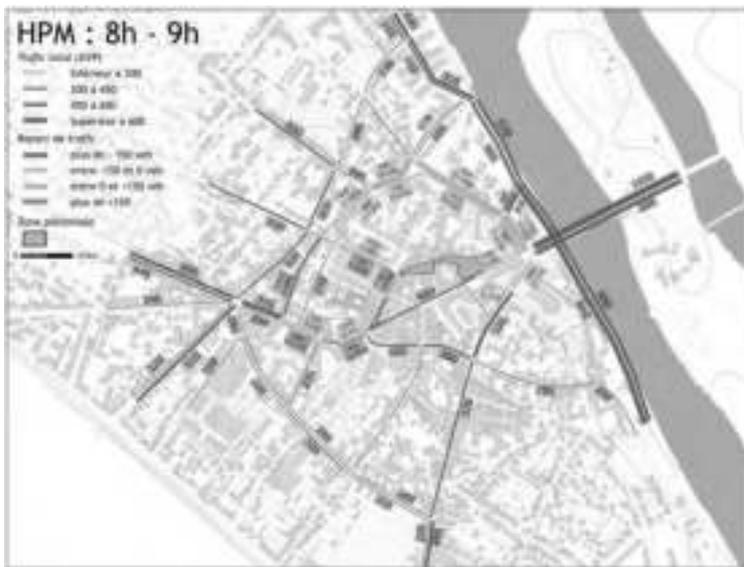
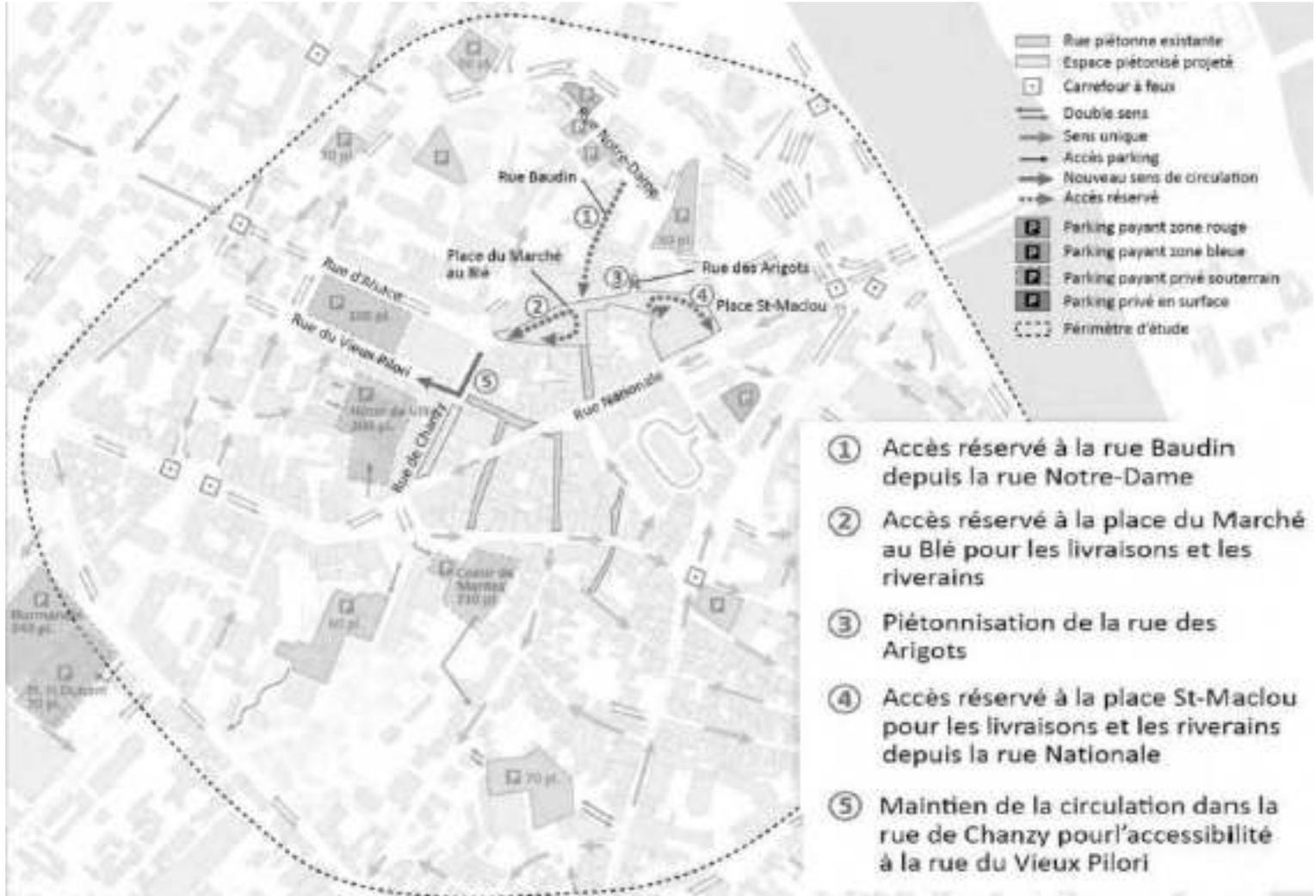


- . 420 véh. / h. rue Nationale
 - . 570 véh. / h. place de l'Étape
 - . 830 véh. / h. rue H. Clérisse (deux sens confondus)
 - . 370 véh. / h. rue Porte aux Saints
 - . Carrefour tête du pont de Limay :
- 10% de réserve de capacité**



- . 470 véh. / h. rue Nationale
 - . 940 véh. / h. place de l'Étape
 - . 710 véh. / h. rue H. Clérisse (deux sens confondus)
 - . 400 véh. / h. rue Porte aux Saints
 - . Carrefour tête du pont de Limay :
- aucune réserve de capacité**

SITUATION PROJETÉE



- . 420 véh. / h. la rue Nationale
- . 460 véh. / h. place de l'Etape (-110 véh. /h)
- . 1030 véh. / h. rue H. Clérisse (+ 200 véh. / h)
- . 370 véh. / h. rue Porte aux Saints
- . Carrefour tête du pont de Limay :

15% de réserve de capacité

- . 480 véh. / h. la rue Nationale
- . 790 véh. / h. place de l'Etape (-150 véh. /h)
- . 1010 véh. / h. rue H. Clérisse (+ 300 véh. / h)
- . 400 véh. / h. rue Porte aux Saints
- . Carrefour tête du pont de Limay :

-20 % de réserve de capacité

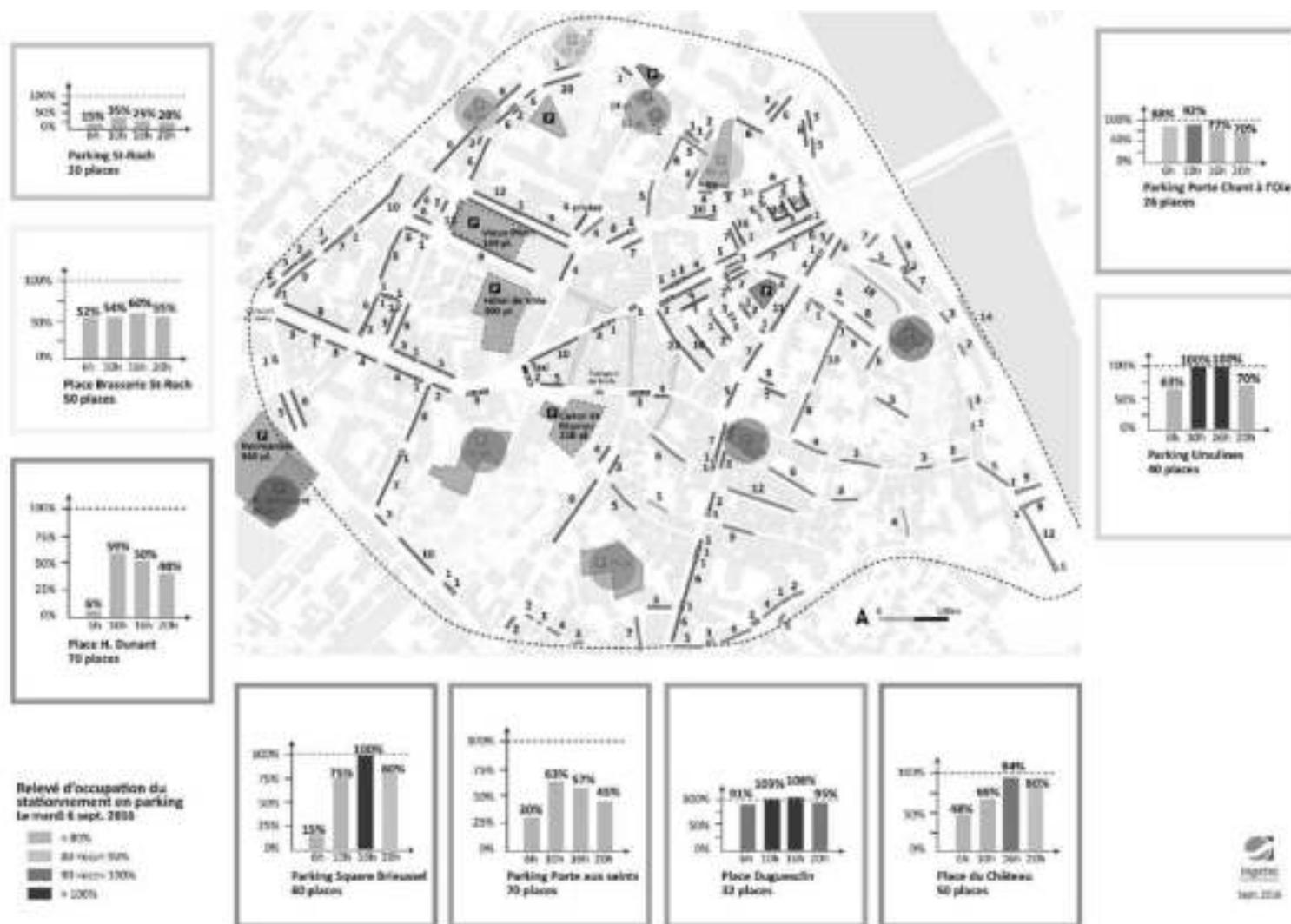
1 STRATEGIE URBAINE

PLAN DE CIRCULATION ET PIÉTONNISATION

Le projet s'appuie sur la réserve de places existantes non-occupées dans le centre-ville :

L'analyse de l'occupation des principaux parkings du centre-ville de Mantes met en évidence des réserves en places dans de nombreux parkings toute la journée, notamment la place Henri Dunant, le parking de la Porte au Saints, les parkings en bordure de la rue Saint-Roch.

A noter également que les parkings du square Brioussel et de la place Château sont occupés respectivement au $\frac{3}{4}$ et au $\frac{2}{3}$ en matinée. Seuls les parkings des Ursulines et de la place Duguesclin sont saturés toute la journée.



Le projet de requalification des places du coeur supprime environ :

.35 places de stationnement sur la place Saint-Maclou

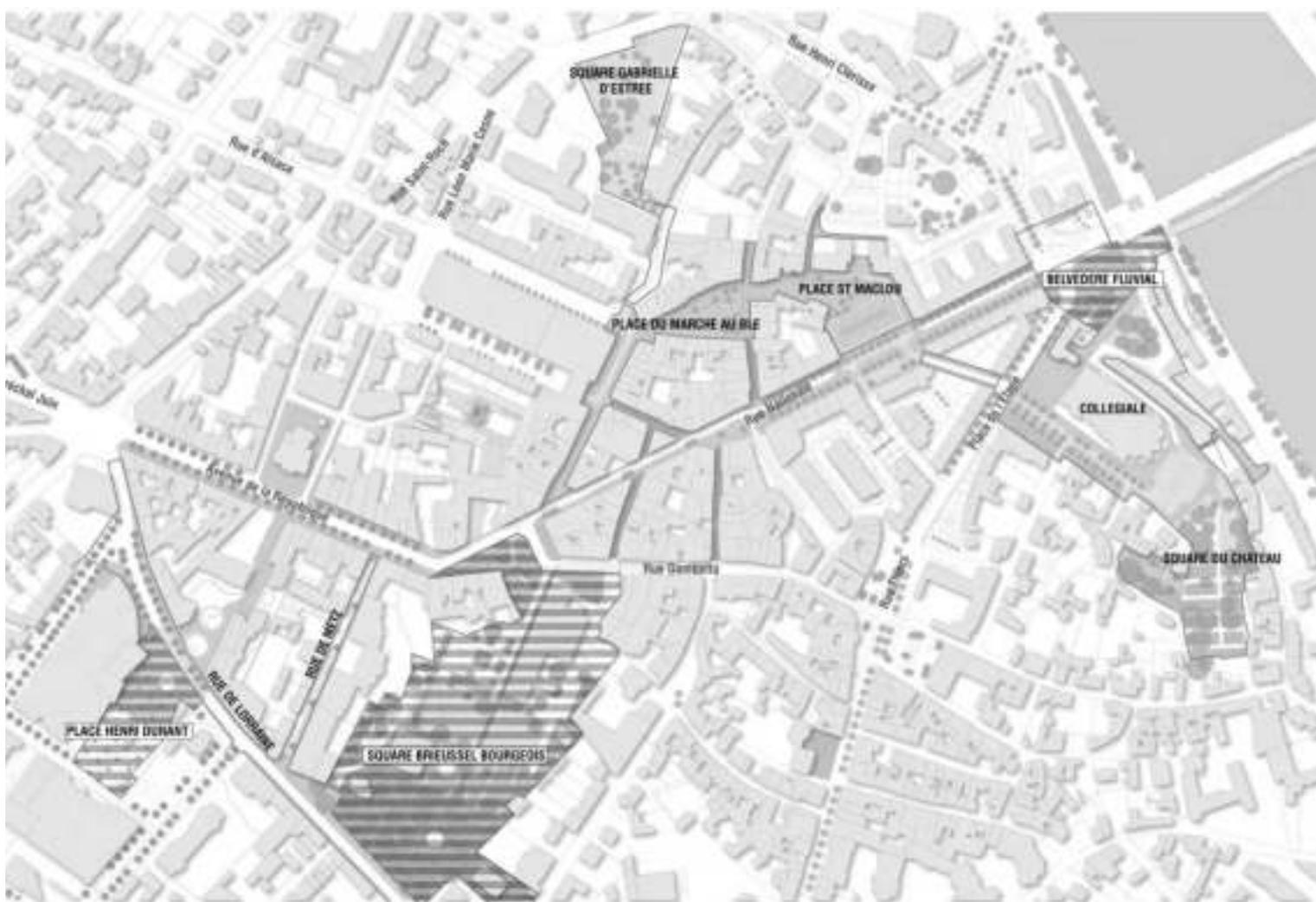
.20 places de stationnement sur la place du Marché au Blé

Nous identifions 1425 places de stationnement dans un rayon de 250m (5 minutes de marche) autour des places du cœur, sur un total de 1765 places de stationnement en centre - ville délimité par les rues suivantes :
Rue Henri Clérisse - Rue Saint Roch - Rue de Lorraine - Rue des Martraits - Quai des Cordeliers - Quai de la Tour.



1 STRATEGIE URBAINE

PLAN GUIDE - ACTUALITE



Actualité du Plan Guide



Square Briussel Bourgeois - Agence Babylone



Belvédère Fluvial - Agence Babylone / Livraison mars - avril 2021



Place Henri Dunant - Espace Libre



LE COEUR DE VILLE



place du marché au blé, début XX^e



place de la République, début XX^e



rue Nationale, début XX^e



place du marché au blé, **aujourd'hui**



place de la République, **aujourd'hui**



rue Nationale, **aujourd'hui**

Éléments de cohérence des aménagements du centre-ville

Le centre-ville de Mantes la Jolie doit devenir un lieu portant une identité forte au même titre que la collégiale ou les bords de Seine. Elle est portée notamment par la qualité et l'intensité des espace public et se caractérisera par une écriture spécifique.

Les espaces du coeur de ville s'illustreront par leur capacité à accueillir une grande diversité d'usages et de pratiques. Certains espaces, comme place du Marché au Blé, pourront également être le support de manifestations et d'événements.

L'identité du centre-ville se déclinera selon les critères suivants :

. **La palette de matériaux** : traitement des espaces piétons, des voies, des places...

. Une attention particulière (soin du détail) sera portée à la définition et au traitement des limites. Elles participeront à la qualité et à la lisibilité des espaces (bordures, caniveaux, limite de voirie, de stationnement, limites entre les espaces circulés et les espaces piétonniers, raccords entre deux espaces, bateaux, limites du coeur historique...).

. Le dessin de l'espace public devra énoncer une simplicité et une fluidité. Il devra assurer une cohérence et une continuité naturelle sur l'ensemble du centre-ville. Pour le traitement des sols, le nombre de matériaux utilisés pour un même espace sera limité à 3 au maximum.

. Le caractère de ville historique et « royale » devra être affirmé au travers des nouveaux aménagements.

Références sur l'écriture du centre-ville



Références sur les revêtements de sol



Références sur la présence du végétal



2 LE COEUR DE VILLE

ORIENTATIONS GÉNÉRALE DES AMÉNAGEMENTS

. **Une ligne de mobilier urbain et d'éclairage** : bancs et chaises, poubelles, candélabres, grille d'arbres...

. Le mobilier urbain devra tendre vers une homogénéité sur l'ensemble du périmètre du centre-ville. Il devra interroger le mobilier urbain existant. Il sera réduit à l'essentiel et participera à l'atmosphère générale de centre. Il permettra de créer une image unitaire, une identité par la qualité de l'espace public véhiculant une image forte du centre-ville.

. **La valorisation des éléments patrimoniaux et des parcours.**

. Des propositions devront être faites quant à la valorisation du patrimoine du centre historique. Il s'agit de permettre aux visiteurs d'identifier ces éléments d'architecture en apportant quelques informations sur leur nature (à définir selon les bâtiments et en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France).

Ce travail doit s'inscrire dans une logique de parcours et doit trouver une cohérence avec la valorisation patrimoniale et touristique de la Collégiale et du front de Seine (quai croisière et belvédère fluvial).

. Des plaques métalliques pourraient par exemple être posées aux pieds des bâtiments remarquables du cœur historique et identifier la qualité du bâtiment et la date de construction, ainsi qu'une numérotation relative aux parcours architecturaux proposés (Parcours d'Interprétation Touristique et Culturel en cours de développement).

. **La recherche de solutions d'aménagement durable** (économie d'énergie pour l'éclairage, charte chantier vert, gestion des eaux...).

Contraintes à prendre en compte sur l'ensemble des aménagements du centre-ville :

Permettre une perméabilité du centre-ville à tous les usagers (notamment piétons et vélos...)

. L'ensemble du cœur historique sera traité dans l'esprit « zone 30 / zone 20 », donnant une place importante aux piétons et aux vélos. L'apaisement des déplacements automobiles permettra de favoriser la mobilité des vélos.

. Le stationnement des deux roues devra être précisé.

. Des emplacements réservés aux livraisons seront matérialisés sur l'ensemble du périmètre et notamment sur la place du Marché au Blé et place St Maclou.

. **Faciliter l'accessibilité des engins de secours** sur l'ensemble du centre historique (redimensionnement des voies, accessibilité des espaces piétonniers...);

. **Favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :**

. Une bande podo-tactiles sera posée sur le trottoir au droit des traversées sur chaussée (assurant la sécurité des personnes malvoyantes). Une bande de guidage pourrait également être posée au niveau des passages piétonniers.

. Des places de stationnement destinées aux personnes handicapées seront réalisées sur l'ensemble du centre (avec un minimum de 2% de places pour les personnes handicapées). Elles seront positionnées de préférence sur le trottoir Ouest avec une ouverture de la porte du conducteur sur le trottoir.

Une épaisseur (environ 0.80 m) libre de tout obstacle sera préservée sur la longueur de ces places de stationnement.

Références sur le mobilier d'éclairage



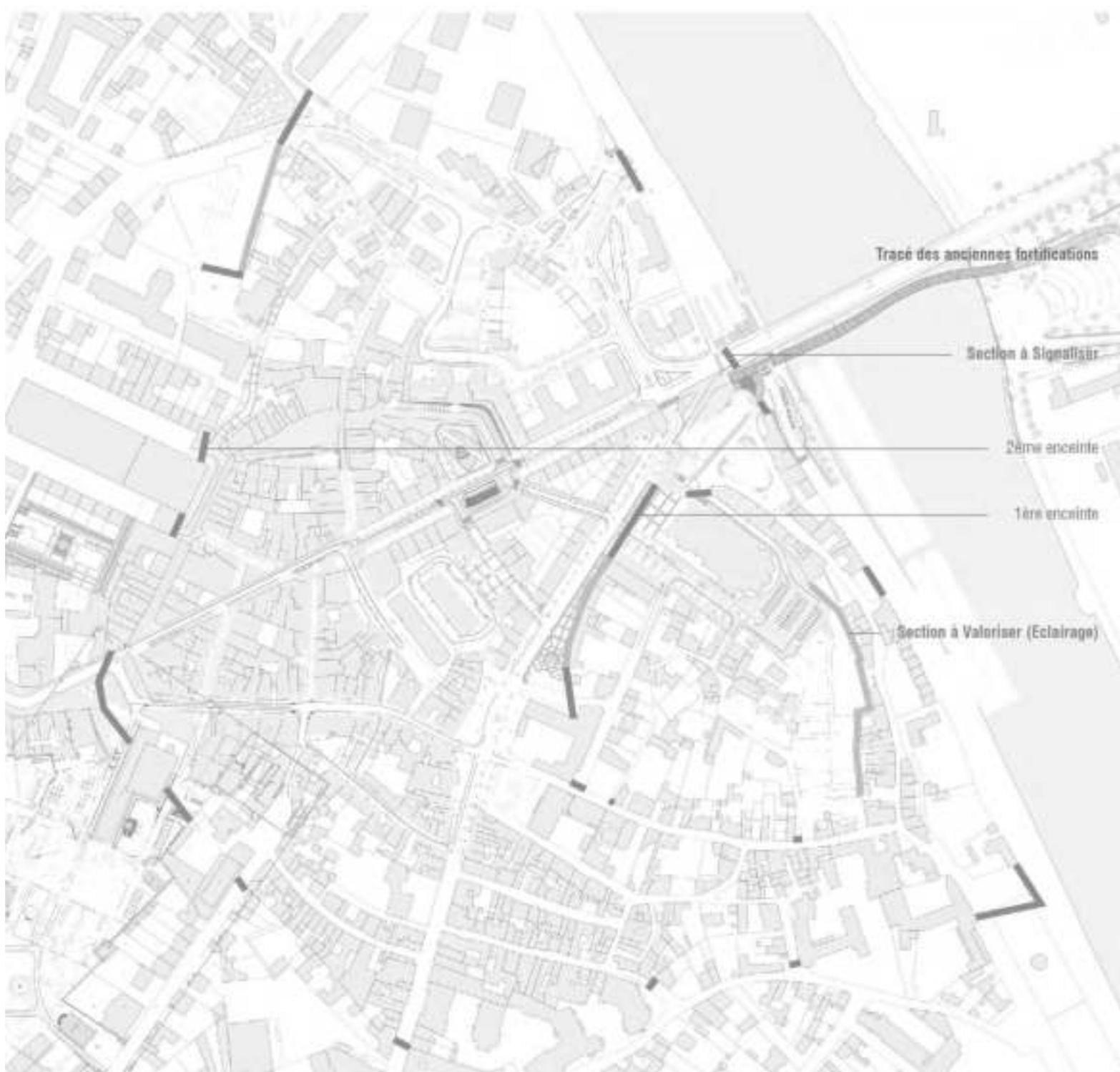
Références sur la place des modes doux



Mettre en valeur l'histoire du cœur

Les nouveaux aménagements seront l'occasion de porter un nouveau regard sur le patrimoine Mantais en mettant à jour le tracé de ses enceintes.

Un traitement de sol sera proposé. Celui-ci sera appliqué à l'ensemble du cœur de ville, tel que représenté sur la vignette ci-dessous (en lien avec un travail de «stratigraphie» historique sur les espaces publiques du cœur de ville - en cours de développement).



Références

Berlin



Utrecht



Chartres



. Principe de mise en lumière des espaces publics.

La mise en lumière des espaces publics autour de la Collégiale se doit de faire partie intégrante du projet de conception lumière imaginé dans le cadre du plan lumière et plus particulièrement avec le projet des scénographies nocturnes de La Collégiale, basées sur les principes de « lumières des Impressionnistes » portés par la ville et ses partenaires.

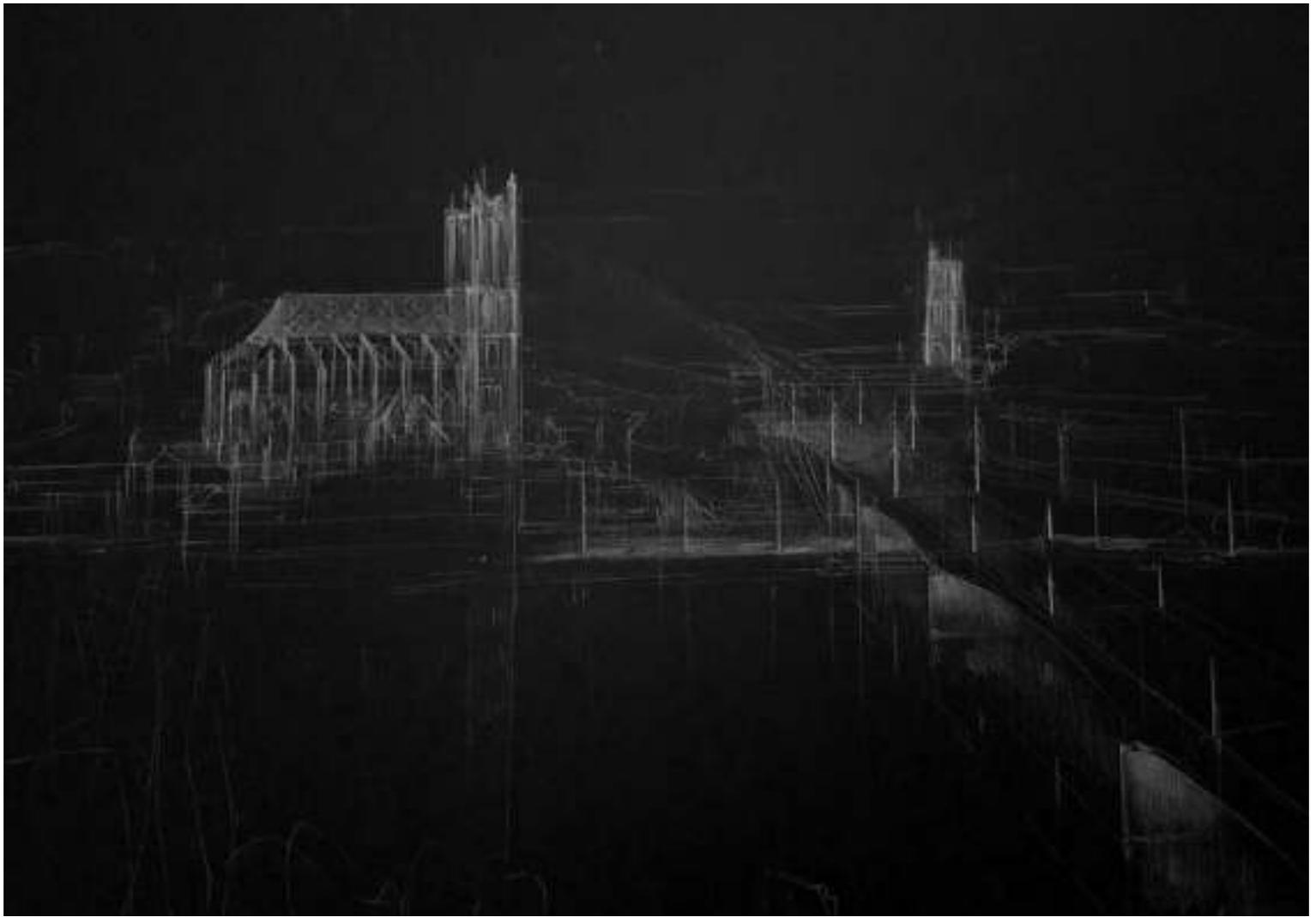
La nécessité de mener une réflexion commune avec le Concepteur des espaces publics de autour de la Collégiale est indispensable afin de ne pas générer de conflits visuels ou d'ambiance, à la fois par les concepts d'éclairage proposés ou les matériels d'éclairages qui seront mis en place pour les éclairages des abords et des voiries.

Chaque point lumineux va compter dans la création des ambiances nocturnes et il est important d'avoir un discours identique, sans s'interdire d'amener des idées nouvelles que le concepteur lumière des espaces publics du centre ville de Mantes-la-Jolie serai en mesure de prendre en compte et d'adapter au Plan Lumière de la Ville.

Créer une identité nocturne pour la Ville de Mantes-La-Jolie impose de mener une réflexion élargie qui englobe la totalité des projets situés dans le périmètre des « Promenades du Cœur ».

Le concepteur lumière des espaces publics du centre ville de Mantes-la-Jolie accompagnera de son expertise le Maître d'Œuvre de conception qui sera retenu, de la phase esquisse à la phase DCE, et l'assistera pour les Phases de réalisation afin que le projet ressemble à ce qui sera imaginé.

* Franck Franjou, concepteur lumière





LES PLACES DU CŒUR

3 LES PLACES DU COEUR

HIER ET AUJOURD'HUI

LA PLACE SAINT-MACLOU

Toponymie antérieure : Marché aux Harengs, Marché aux Légumes

Constitution :

La première cartographie identifiée est celle de 1575 (Gravure Medanta), la place y figure, l'orientation de la carte n'est pas à son avantage, elle paraît à peine plus large que certaines rues.

La fontaine Renaissance paraît être dessinée sur ce document.

Temps 1 : le percement de la rue Royale.

Le percement de la rue Royale achevé en 1767 est une opération de grande ampleur dans le prolongement du nouveau pont Perronet. Des îlots sont redessinés et des maisons détruites.

L'actuelle place Saint-Maclou est coupée en deux parties inégales.

Sur la gravure ci-contre sont illustrés l'emprise de la place et l'axe du percement achevé en 1767.

La seconde carte ci-contre restitue les 2 îlots encadrant l'ancienne place.

Sur ce document la place est nommée : Marché aux Harengs, c'est un espace de 100 m de long sur environ 15 m de large.



Carte



Les îlots supposés antérieurs aux percements de la rue Royale sont représentés.

Début 19e, sur le cadastre napoléonien, la place a changé de nom ; la mention (Marché aux Légumes) ne traverse plus la rue Royale, témoin d'une division spatiale effective.

L'hôtel de ville est repéré sur le cadastre napoléonien, la place dégagée devant sa façade prend des allures de place composée. Une fontaine est déjà en place au 16e, mais ne figure pas sur ces plans.

Temps 2 : le retournement de la place :

Les démolitions de Saint-Maclou en 1806 puis 1827 libèrent une surface presque équivalente à la place du marché au Blé. La démolition permet également de lier les deux places que jusqu'ici ne communiquaient que par une étroite chicane.

Sur le cadastre napoléonien, les vestiges de l'église sont encore visibles. La place amputée côté de l'hôtel de ville se retourne vers la place du marché au blé. Les deux places forment désormais un duo dont la liaison est améliorée par la démolition de deux maisons.

Sur le plan ci-contre, figure le cadastre napoléonien et le cadastre actuel. Les contours de la place de la Reconstruction sont marqués en bleu (Reconstruction : voir paragraphe suivant).



cadastre napoléonien & cadastre actuel



Carte Postale ancienne vers 1900 - place de l'Hotel de Ville, Fontaine et place St Maclou



Carte Postale ancienne vers 1900 - place St Maclou

3 LES PLACES DU COEUR

HIER ET AUJOURD'HUI

LA PLACE SAINT-MACLOU

Temps 3 : la Reconstruction

Les bombardements de 1944 et le projet de la Reconstruction (Gravereaux et Lopez, entre autres) changent radicalement les contours de la place, elle s'élargit et se régularise.

En dehors des démolitions causées par les bombardements, la lutte contre l'habitat insalubre est également à l'œuvre, des plans figurent aux archives nationales.

Une composition symétrique s'organise au centre du front bâti Nord, c'est un cône de vue vers le grand paysage du Vexin et le coteau aménagé en parc. Cette perspective existait déjà, elle est mise en scène par le plan de la Reconstruction. Cette perspective existe d'autre part dans le projet non réalisé de 1941 (voir plan ci-dessous).

Autre facteur d'évolution de la place, la Reconstruction double la largeur de la rue désormais nommée rue Nationale. Au droit de la place, Lopez prend une précaution supplémentaire, les bâtiments de la nouvelle rue sont en retrait, les limites bâties vont donc au-delà de la rue Nationale.



Projet de Reconstruction 1941 - en partie réalisé



Projet de Reconstruction 1941 - non réalisé

La composition symétrique, le passage en redans et les escaliers sont déjà prévus sur cette version.

L'orientation choisie sera finalement très différente, mais le principe reste le même.



Place St-Maclou vers 1950

Au loin, nous pouvons distinguer les collines du Vexin.

Aux galeries en arcades présentes sur les premiers projets ont été préférées des galeries couvertes en portique (poteaux poutres), cette solution consomme moins de hauteur et moins de moyens.

Inventaire du Patrimoine - île de France

<https://inventaire.iledefrance.fr/dossier/quartier-de-la-reconstruction>

En 1941, le maire de Mantes demande un plan de reconstruction des îlots insalubres de ce qui est appelé les « bas quartiers de la ville ». 11 îlots sont relevés entre la Rue Nationale, la rue de la Pêcherie, la rue de Guernes et la place Saint-Maclou, et 3 entre la collégiale et la rue du Fort. Le conseil municipal décide de dénoncer l'état d'insalubrité des îlots 5, 6, 7, 9 9bis, 10 et 11 du plan levé.

Les architectes R. Gravereaux, J. Battut, G. Lemercier, R. Marabout, J. Marozeau et Vergniaud, projettent la reconstruction de 3 îlots entre la place Saint-Maclou et la rue de la Pêcherie. Ces avant-projets sont examinés en séance du 1er mai 1943 et la procédure d'expropriation achevée. Les bombardements de mai 1944 ont changé la donne puisque ce sont ces îlots qui ont été détruits.

Au total sur 3032 immeubles existants, 460 ont été détruits et 1709 nécessitaient des réparations. Raymond Lopez est chargé de faire un plan d'aménagement et de reconstruction de Mantes-Gassicourt, plan approuvé le 7 juin 1945. Gravereaux continue de collaborer avec lui, il est nommé architecte en chef de la reconstruction assisté de Gaston Lemercier, chef de groupe des architectes d'opération et de Raymond Marabout nommé par la ville. Les premiers immeubles reconstruits sont ceux de la place Saint-Maclou, immeuble ISAI. Une plaque est apposée le 14 août 1947 par le Président Vincent Auriol. Le 22 mars 1946, le Conseil municipal avait aussi décidé de choisir un nouvel emplacement pour l'hôtel de ville détruit et de construire un marché couvert, rue de Chanzy. Les plans de reconstruction n'ont pas été retrouvés.

Orientations :

L'identité désormais dominante de la place est celle de la Reconstruction.

L'héritage de la place antérieure au 18e est l'ouverture vers le grand paysage, le plan de la reconstruction a exploité cet héritage.

L'héritage de la place 18e et 19e siècle est le franchissement de l'ancienne rue Royale et le duo des places.

Le plan de la reconstruction a reconduit le franchissement de la rue nationale en décalant le bâti au droit de la place. La connexion avec la place de la halle au Blé reste difficile.

Le plan de la Reconstruction a d'autre part mis en scène une relation visuelle forte vers la collégiale.

Les futurs aménagements devront :

considérer l'identité Reconstruction de la place ;

considérer la place de limite bâtie à limite bâtie et réduire la limite visuelle que constitue la rue Nationale ;

valoriser l'ouverture vers le grand paysage et la perspective de Lopez ;

valoriser les liens visuels vers la collégiale.

Valoriser le lien vers la place du marché au blé.

3 LES PLACES DU COEUR

HIER ET AUJOURD'HUI

LA PLACE SAINT-MACLOU

Toponymie antérieure : Marché aux grains

Constitution :

Sur la Gravure Medanta, la place apparaît comme le plus grand espace public de la ville. Les plans postérieurs montrent cependant que cette représentation est trompeuse. Sur la gravure Medanta, la forme de la place est accidentée, l'église Saint-Georges y est encore visible. Comme actuellement, 5 voies débouchent sur la place.

L'usage de l'espace public au moyen âge et à l'époque classique est essentiellement commerçant. Jusqu'au début 20e, des photos témoignent de très nombreuses implantations commerciales sur la place.

Au 19e siècle :

le front bâti Sud est entièrement remanié, les parcelles gagnent en largeur et des bâtiments régulièrement composés y sont bâtis. À la révolution, le prieuré Saint-Georges qui occupait l'îlot a été saisi comme bien national et vendu. Sur le cadastre napoléonien ci-contre, à l'emplacement de l'église figure de petites parcelles. Le dessin 8Fi17 montre leur élévation en partie. Il semble que les maçonneries de l'église aient été réemployées, un contrefort et le portail de la chapelle subsistent.

le petit côté du triangle est modifié notamment avec la démolition des deux bâtiments d'angle.

sur le troisième côté, au Nord, les modifications sont peu nombreuses, les parcelles laniérées sont conservées ainsi que quelques bâtiments.

Au 20e siècle :

Le sol est nivelé, la place autrefois bombée est désormais en pente régulière vers St-Maclou.

rue des Halles, sur le petit côté du triangle un bâtiment est construit en retrait.

À l'angle opposé à St-Maclou, un bâtiment de la Reconstruction clôture la perspective. Par son architecture et son implantation, il se démarque des autres bâtiments de la place, il est le pendant ou le contre-pied de la Tour.



Gravure Medanta, 1575 source BNF



Cadastré napoléonien, cadastre actuel & repères des bâtiments visibles sur le dessin ci-dessous.



Dessin de la place du marché au Blé, archives communales - 8Fi17. Le dessin confirme la réutilisation au 19e de l'église en tant habilitation.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES

Suppl. E827 :

documents sur Mantes et notamment un arrêté du maire, gouverneur et policier relatif aux places à occuper par les vendeurs devant le prieuré Saint-Georges, 1675.

Changement de Centralité :

L'effondrement de du chœur de St-Maclou, fin 17e, engage un changement de centralité, puisque Saint-Georges sera dès lors utilisée comme église paroissiale.

Le dégagement de St Maclou permet d'autre part de libérer une emprise significative (500 m²) et de commencer à ouvrir la Place au Grains. Auparavant le lien était une étroite chicane de 2,80 m au plus large.

Au 18e, le percement de la rue Royale qui divise la place St-Maclou et la démolition de l'Église Saint-Georges confirment le changement de centralité des espaces publics à l'échelle de la ville.

La place St Maclou reste cependant très utilisée par les commerçants jusque début 20e (voir cartes postales anciennes début 20e).

La tour :

Depuis la place du marché au Blé, la tour St-Maclou émerge derrière une première rangée de bâtiments. La forme de la place (en triangle) et la position de la tour (au centre du petit côté du triangle) mettent en valeur la tour en créant des perspectives amples et dégagées.

Par ces caractères, la tour constitue un acteur majeur de la place, bien davantage que depuis la place Saint-Maclou d'où la tour apparaît moins qualitativement.

Les vues ci-contre de la tour depuis la place du Marché au Blé et depuis la place St-Maclou, au 20e siècle, montrent des situations en miroir où les pignons occupent le premier plan.

L'entre-deux :

La liaison entre les deux places a évolué avec des élargissements successifs. Les 4 cartes ci-dessous illustrent l'ouverture progressive entre les deux places.



Vue actuelle vers l'Est, vers les bâtiments d'habitation au dessus du marché couvert



Carte postale, début 20e



Cartes postales, début 20e et mi 20e siècle.



18e



19e



1919



1955

3 LES PLACES DU COEUR

HIER ET AUJOURD'HUI

LA PLACE SAINT-MACLOU



18e



19e



1919

Ci-dessus, l'évolution de l'emprise de l'église Saint-Georges.

Jusqu'à la démolition de l'église mi-19e, la place est divisée en 2 parties. Le dessin coté 8Fi17 à la page précédente (16) montre une place effectivement sans unité de composition.

Orientations :

Parmi les espaces publics majeurs de la ville, la place est celle qui a le moins évolué. Elle est peu concernée par les grands travaux du 19e et de la Reconstruction.

La place du marché au Blé rassemble les caractères d'une place médiévale :

son tracé est non régulier ;

les façades ne sont pas régulières ;

quelques parcelles lanierées (étroites et profondes) persistent ;

la tour St-Maclou donne un caractère monumental.

Les projets devront se nourrir de ces caractères et les mettre en valeur.

Sources :

Ville et associations locales

<http://mantes.histoire.free.fr/>

Mantes ville Fotifiée, d'après Eugène Santier, G.R.E.M/ <http://mantes.histoire.free.fr/item.php?nom=Les%20Amis%20du%20Mantois%20G.R.E.M.>

<https://ar.21-bal.com/law/15680/index.html>

<http://histoiremantois.canalblog.com/archives/2009/09/17/15100044.html>

Archives du département 78

<https://archives.yvelines.fr/>

<https://archives.yvelines.fr/article.php?larub=28&titre=cadastre-napoleonien>

inventaire Région IDF

<https://inventaire.iledefrance.fr/dossier/chateau-detruit/ae423c18-5b8a-4ed1-b8de-5c36ab997919>

<https://inventaire.iledefrance.fr/dossier/collegiale-notre-dame/57175d6a-66ef-4932-baf4-6d53dde612bf>

<https://inventaire.iledefrance.fr/dossier/quartier-de-la-reconstruction/be399b24-752e-45cd-9395-8409af1f9224>

inventaire IDF et caue78

<https://sites.google.com/site/mantespalimpsestes/project-definition/inventaire-de-mantes-la-jolie>

Ministère de la Culture

<https://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?resPage=7&listResPage=7&mainSearch=%22mantes%20la%20jolie%20coll%C3%A9giale%22>

IGN - remonter le temps**Gallica - BNF**

La requalification des places Saint-Maclou et du Marché au Blé doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- . Exprimer le renouveau du cœur de ville ;
- . Valoriser le patrimoine architectural du centre-ville, et plus particulièrement la tour Saint-Maclou (perspectives) ;
- . Participer des nouvelles promenades créées, dans et à travers le centre-ville : les «promenades du cœur» ;
- . Augmenter le confort du piéton et des modes doux en réduisant la place de la voiture dans le coeur de ville ;
- . Participer à la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville en améliorant le confort des parcours chalandes et en augmentant les possibilités d'installation de terrasses ;
- . Aménager des espaces publics réversibles qui puissent accueillir des événements garants de l'animation du centre-ville

Principes d'aménagement, objectifs et usages :

Le projet vise à créer une place qui puisse jouer un rôle majeur lors des grands événements du centre-ville. Il s'agit donc d'aménager un espace souple et durable. La piétonisation complète de cet espace permettra d'y asseoir confortablement l'ensemble des programmes - pérennes et éphémères - que reçoivent les places.

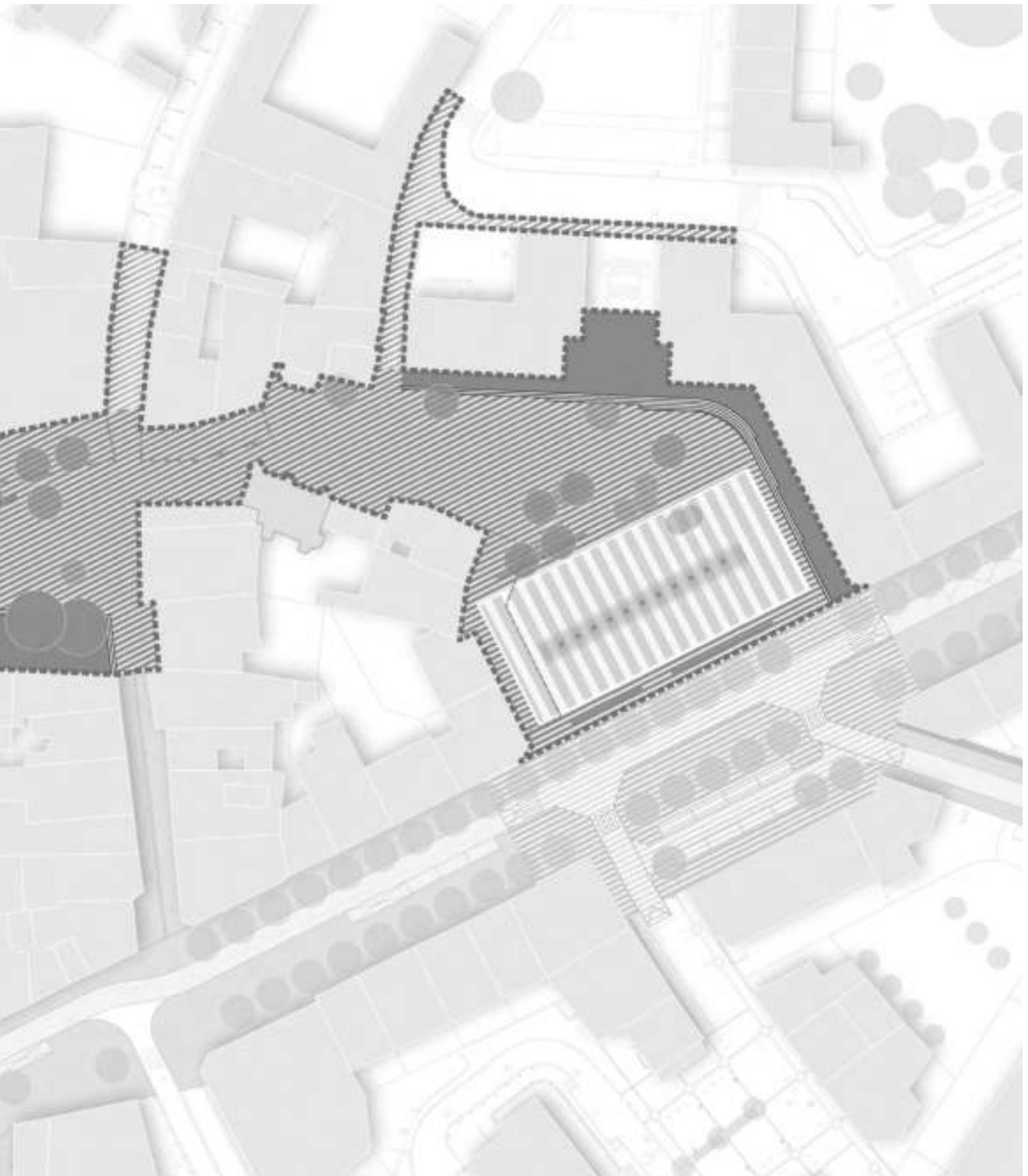
De part et d'autre de la tour Saint-Maclou se déroule un sol qualitatif, libéré des contraintes circulatoires. Il est planté de quelques hauts sujets qui le ponctuent sans en altérer les capacités d'évolution.

Sur chacune des deux places, des balcons s'adosent aux façades pour y accueillir des terrasses ou laisser les commerces sortir sur l'espace public.

Au contact de la rue Nationale, un espace devra se distinguer par un traitement de sol ludique, bordé de jeux d'eau. Il est protégé de la rue Nationale par de longs bancs. Cette espace sera à la fois aire de jeux, salle de bal, support de rencontre, de marchés... Elle est une nouvelle destination dans le centre-ville, elle est un appel qui jalonne la rue Nationale.

La simplicité et la robustesse des aménagements doivent garantir la continuité des événements qui animent déjà ces places. Leur identité et leur singularité doivent faire émerger une image plus actuelle et une ambiance plus accueillante.





Un poumon dans le cœur de ville

Les places du cœur devront jouer un rôle fondamental dans l'articulation des différentes facettes du centre-ville de Mantes : dimension historique et patrimoniale, dimension commerciale et événementielle, dimension géographique par son attache à la Seine et dimension paysagère grâce à la proximité de trois parcs.

Le projet devra être vecteur de lien dans la ville et facteur de continuité. Le travail de ces deux places doit s'envisager comme la séquence la plus riche des «promenades du cœur». Il s'agit donc de créer un espace ouvert qui laisse libre le promeneur et l'entraîne dans sa déambulation.

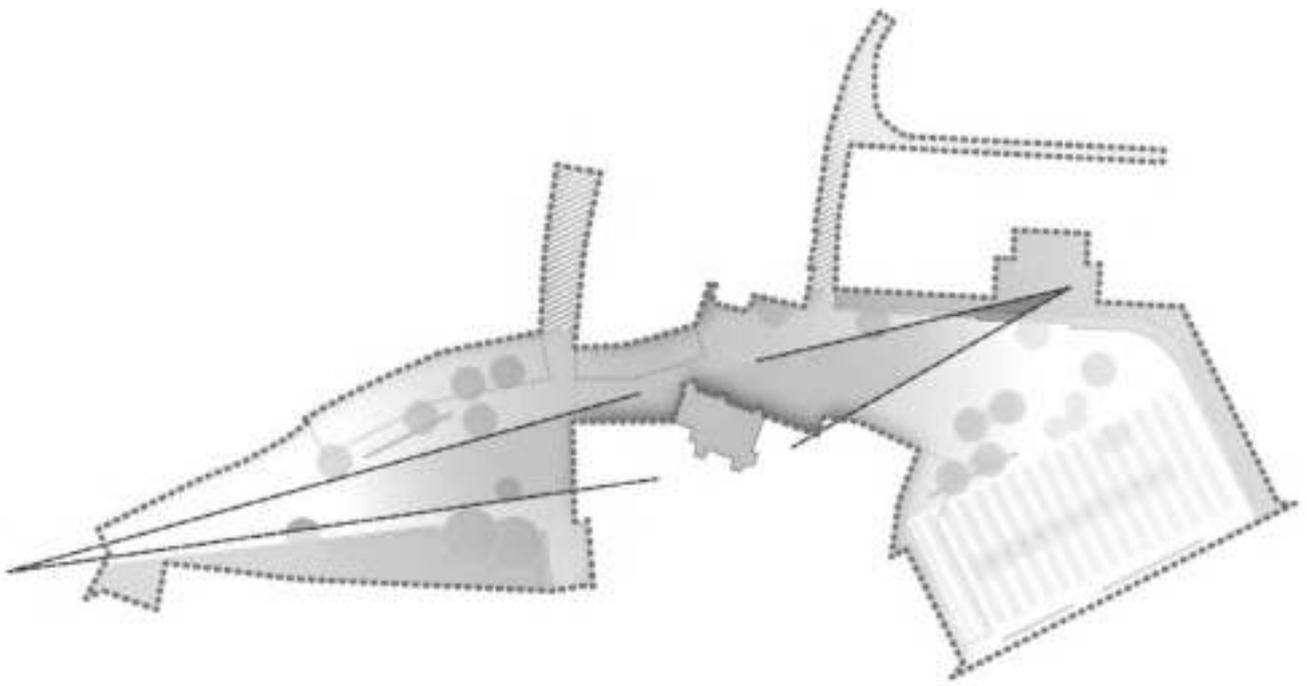
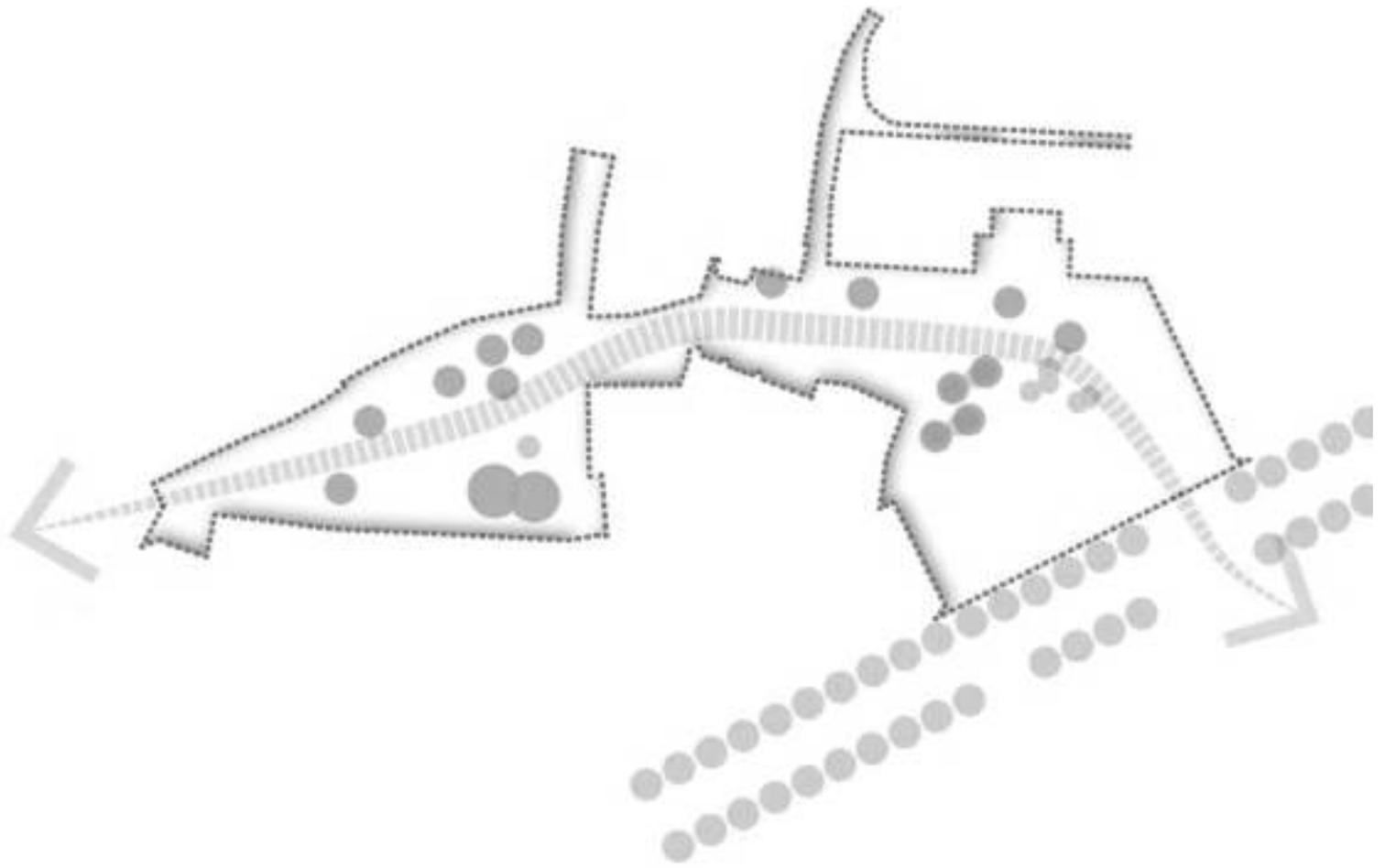
Cette séquence qui est aujourd'hui chargée par la présence de l'automobile va pouvoir devenir une véritable respiration dans le cœur de ville. Le projet pourra donc être l'occasion de retrouver du végétal en privilégiant les sujets hauts qui libèrent le sol et abritent les programmes, festifs notamment, dont les places sont le support.

Le concepteur s'attachera également à mettre en valeur / mettre en scène les perspectives sur le Grand Paysage (Parc Naturel Régional du Vexin Français) depuis la place St Maclou.

La mise en scène de la Tour Saint-Maclou

Le projet d'aménagement, et notamment de plantation, sera vigilant à conserver les perspectives vers la Tour Saint-Maclou.

Joyau du centre-ville de Mantes-la-Jolie, un projet de mise en lumière de la Tour est développé en parallèle.



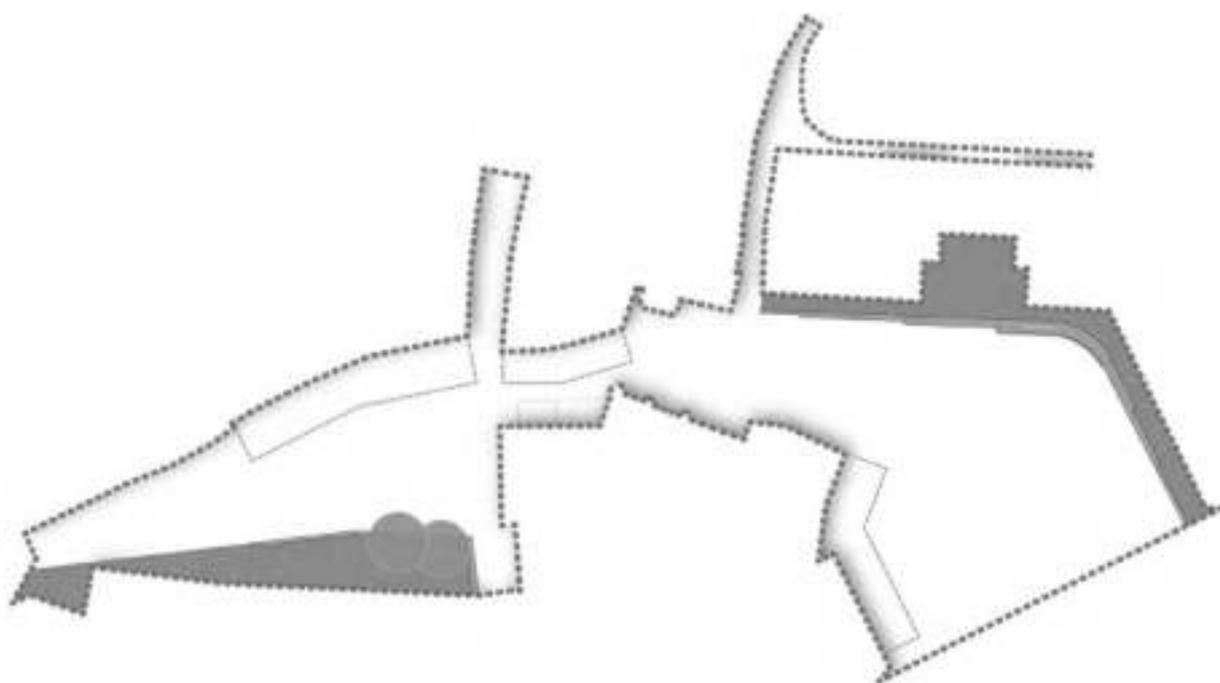
3 LES PLACES DU COEUR

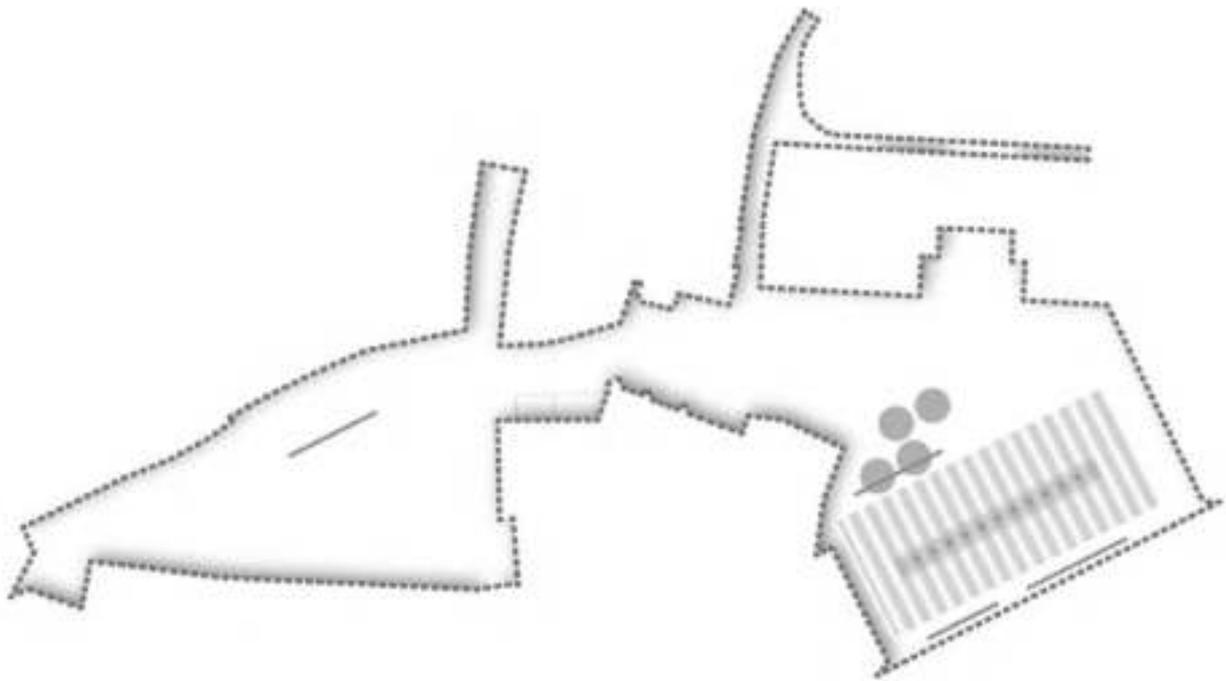
ORIENTATIONS

Les balcons sur les places

Chacune des deux places conserve un espace de terrasse privilégié. La topographie existante permet de les souligner simplement pour en faire des lieux d'observation.

Sur les façades restantes, la place libérée permet l'installation de terrasses à niveau. Elles bénéficient d'un sol requalifié et d'un cadre préservé de l'automobile.





La « scène » de Saint-Maclou

La place Saint-Maclou est le support de plusieurs événements festifs qui rythment l'année : marché de Noël, bal populaire du 14 juillet... Le projet doit considérer la faisabilité de ces animations comme une part importante de ses composantes.

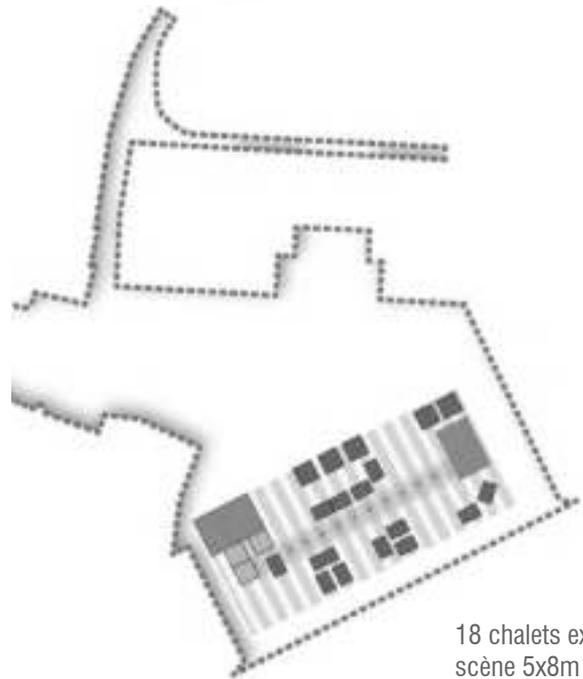
Pour autant, la création d'une destination plus quotidienne doit permettre d'ancrer la place dans les usages du cœur de ville, y compris sur les temps plus creux.

Le projet propose la mise en valeur d'un espace par une démarche plastique singulière, où sol et mobilier deviennent les ingrédients d'une nouvelle aventure urbaine. Petits et grands y trouvent chacun une raison d'aller, un motif pour rêver, jouer, discuter, dévoiler ses talents de danseur ou musicien.

Des jeux d'eau - (jets ou brumisateurs) - accentuent le caractère exceptionnel de cette pièce. Ils renforcent la dimension ludique, préfigurent la proximité à la Seine et créent une ambiance sonore particulière sur la place.

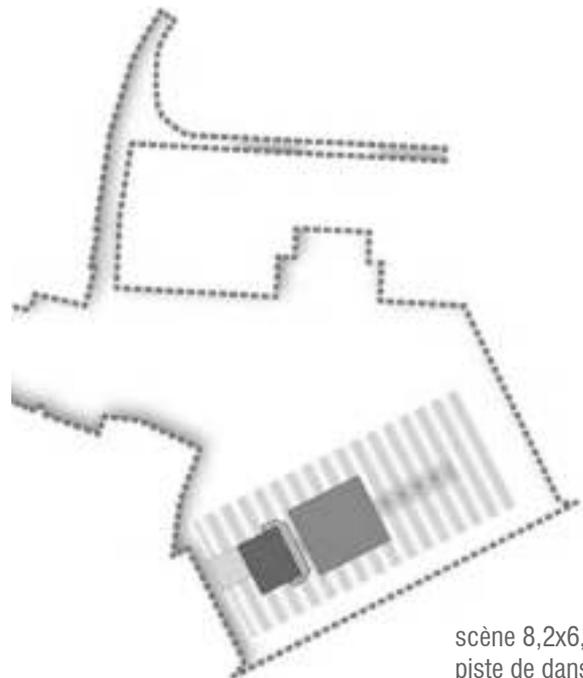
Ce jalonnement sera une invitation depuis la rue Nationale à entrer sur les places du cœur et découvrir une nouvelle facette du centre-ville de Mantes-la-Jolie.

MARCHÉ DE NOËL



18 chalets exposants
scène 5x8m
espace de restauration

FÊTE NATIONALE - BAL POPULAIRE



scène 8,2x6,6m
piste de danse 10x12m

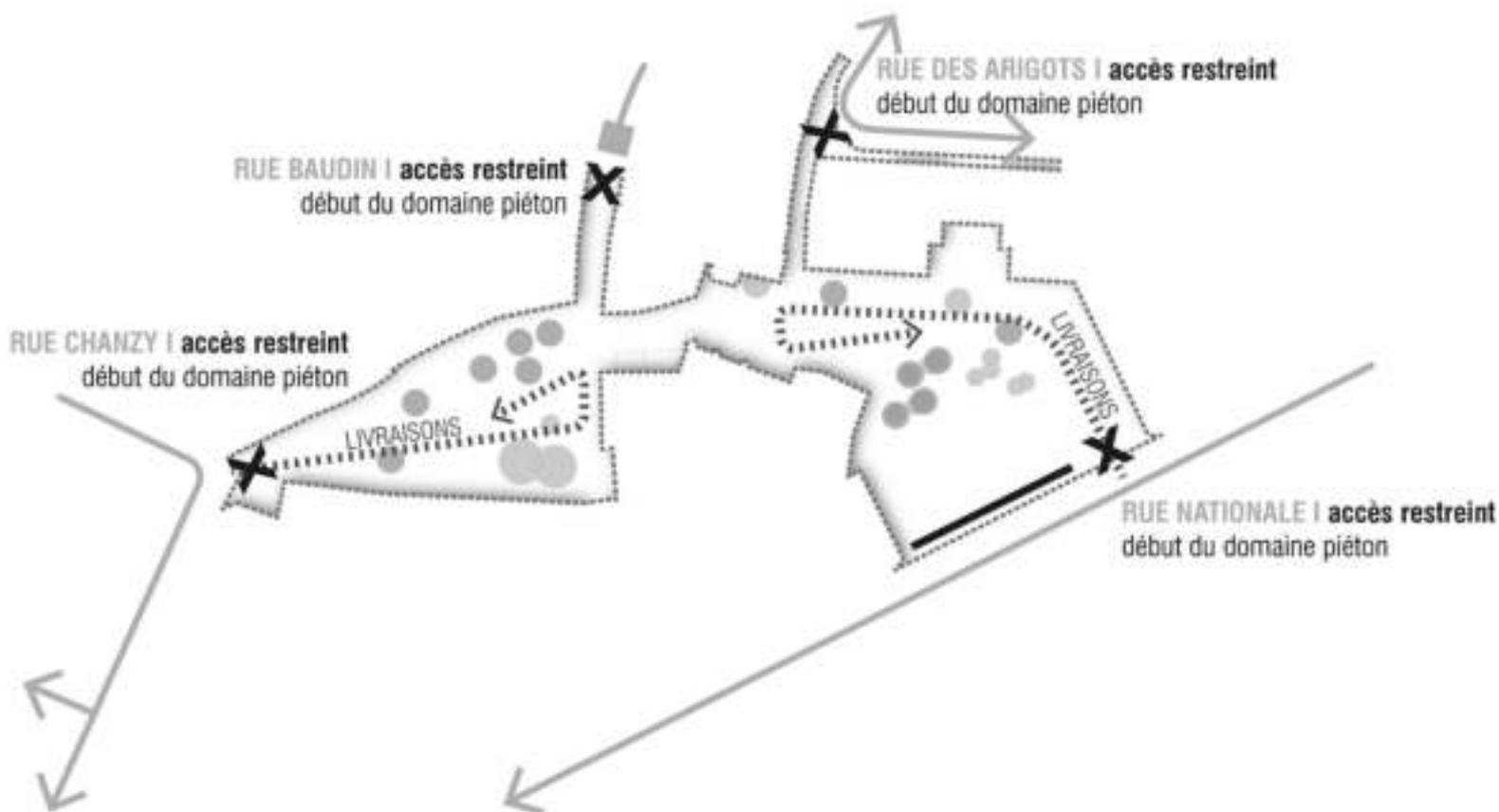
3 LES PLACES DU COEUR

ORIENTATIONS

Une piétonisation des places du cœur :

Le projet s'appuie sur un effacement de la voiture sur les deux places Saint-Maclou et du Marché au Blé. Seuls des accès restreints pour les riverains seront autorisés. Des dispositifs de contraintes d'accès seront mis en place sur les contours des rues et places.

Le long de la rue Nationale et à l'intérieur des places, le juste positionnement du mobilier urbain - bancs, support d'attache pour les vélos... - permettra de contraindre les parcours possibles pour les véhicules de livraisons et les riverains.



Références de sol ludique



Références de mobilier

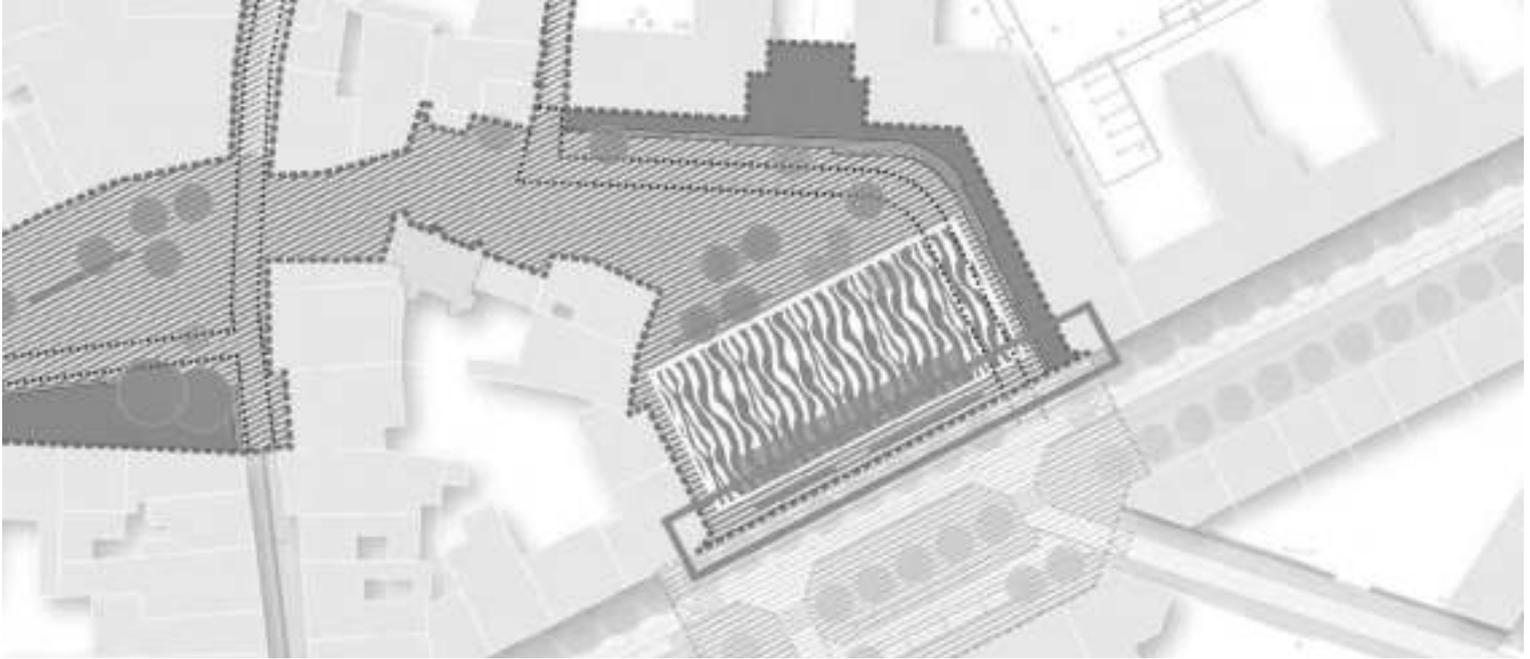


Références de jeux d'eau

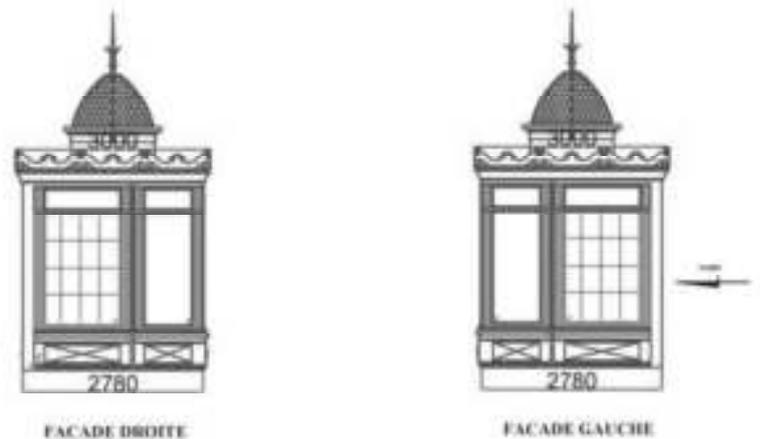


Intégration d'un nouveau Kiosque :

L'implantation d'un nouveau Kiosque devra être questionnée sur un travail d'interface entre la place Saint Maclou et la rue Nationale



La référence du Kiosque à intégrer est présenté ci-dessous



Intégration de bornes de tri :

La place du marché au Blé ainsi que la place Saint Maclou intègrent aujourd'hui des Bornes Tri Sélectif.



Le concepteur devra questionner l'intégration ou le repositionnement des Bornes Tri Sélectif dans le projet.

Matérialité des places :

Le concepteur devra également questionner la réintégration / la réutilisation d'une partie de la matérialité existante des sols (notamment sur la place Saint Maclou).





RUES PIÉTONNISÉES

4 RUES PIÉTONNISÉES

RUE CHANZY - NORD

Objectifs

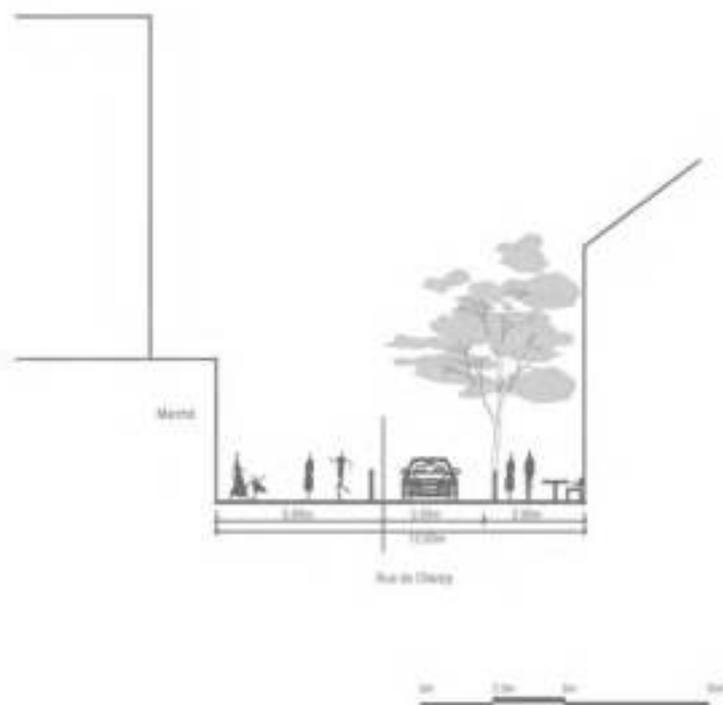
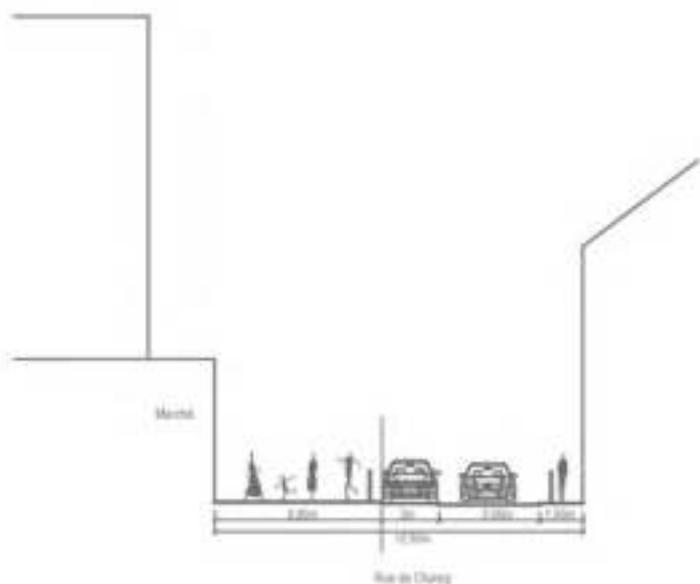
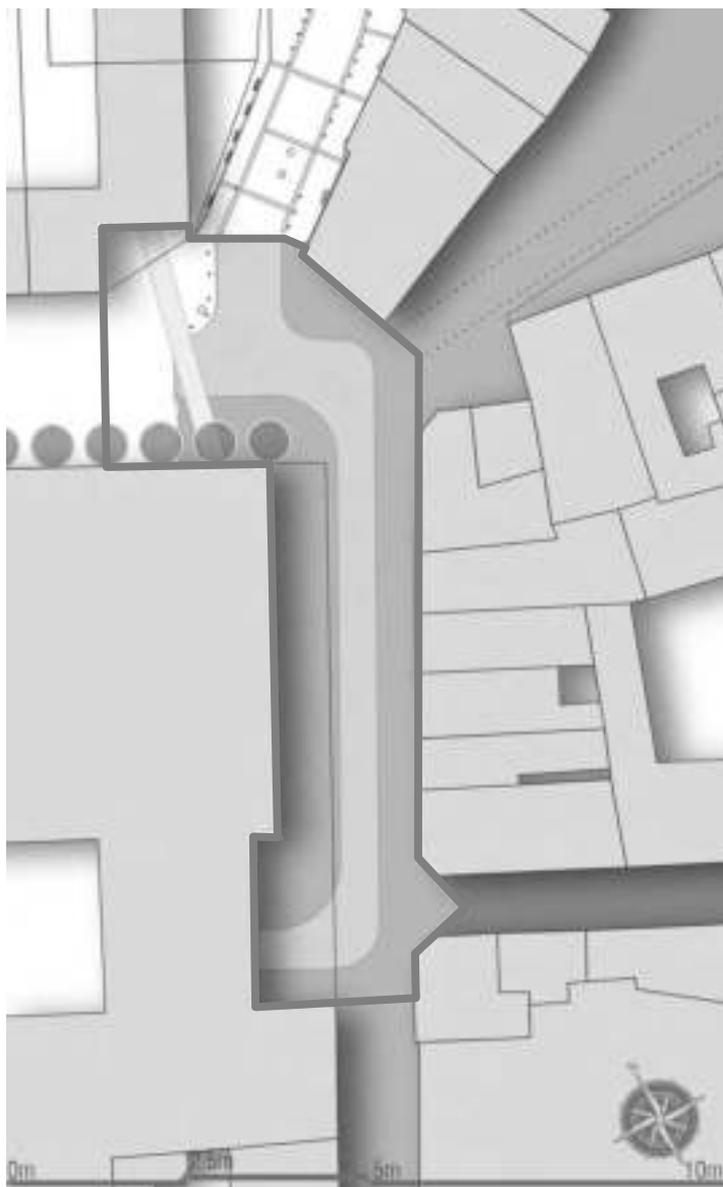
La section Nord de la rue Chanzy constitue un point de frottement entre le coeur piéton du centre-ville et la partie accessible à la circulation. Ce petit tronçon permet le bouclage entre les rues d'Alsace et du Vieux Pilon. L'enjeu est donc de créer cette pièce de seuil - véritable zone de rencontre entre les différents usagers du centre.

Programme

La ligne de stationnement (4 places) existante est supprimée au profit d'un trottoir plus large.

L'ensemble de la section est traitée en plateau. La chaussée est pavée pour accentuer la prédominance des piétons et modes doux dans cet espace. Un dispositif de canalisation des flux automobiles est mis en place.

Au Nord, la trace de l'enceinte du vieux Mantes pourrait être manifestée au sol.





Vue de la rue Chanzy

4 RUES PIÉTONNISÉES

RUE CHANZY - SUD

Objectifs

La section Sud de la rue Chanzy est au coeur du noyau ancien du centre de Mantes-la-Jolie. Elle est un jalon important entre le square Briussel-Bourgeois et les deux places du marché au Blé et St-Maclou.

L'objectif est d'en faire une agrappe du coeur vert de Mantes-la-Jolie vers le coeur commerçant et, plus loin, la Seine.

Programme

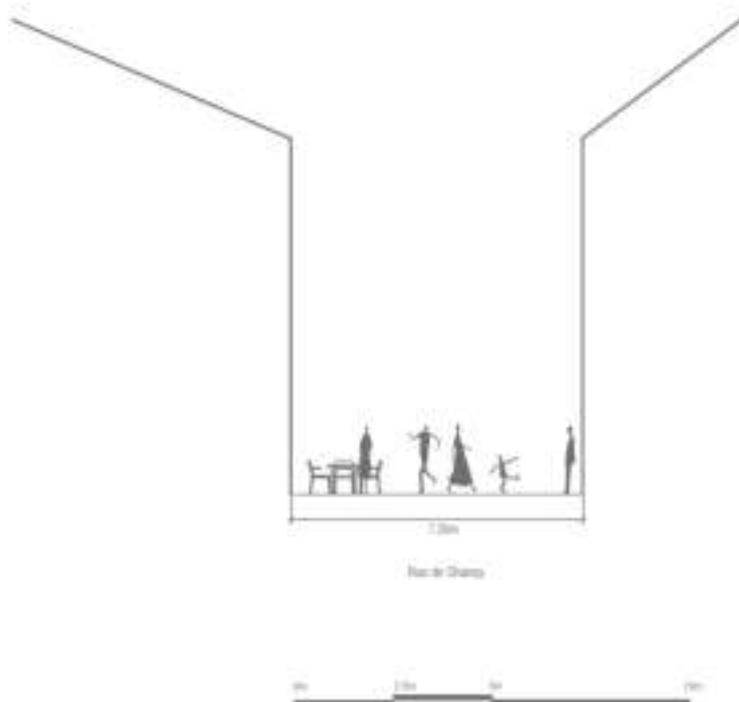
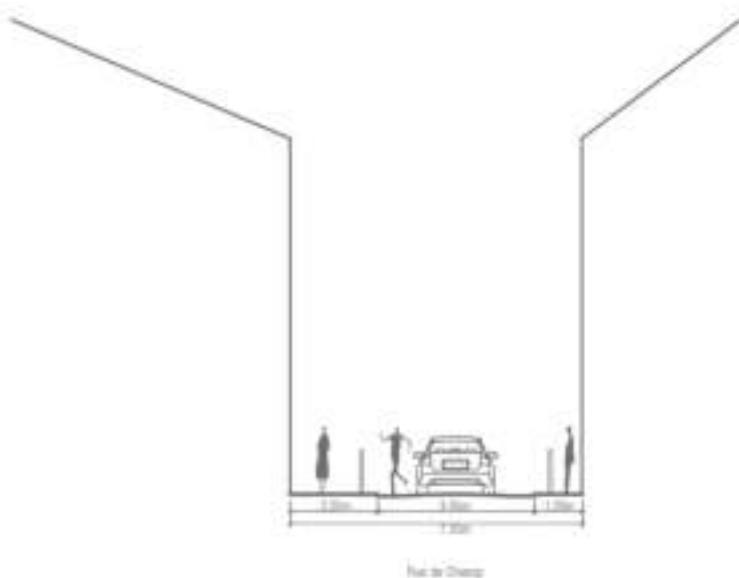
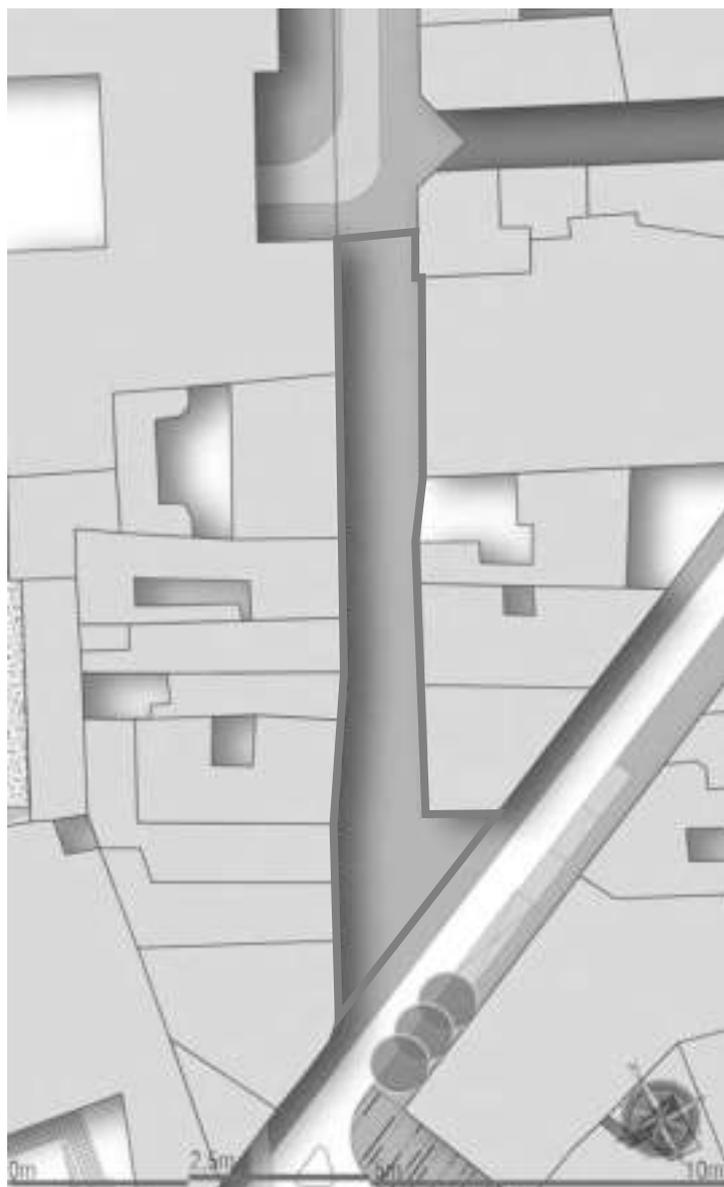
Le projet propose une piétonisation complète de la section Sud de la rue Chanzy.

Son accès est restreint aux véhicules de secours et aux livraisons, lesquelles sont limitées sur une plage horaire dédiée.

Des dispositifs de fermeture aux automobilistes sont mis en place aux deux bouts de la rue.

Variante

Un traitement en espace partagé, en continuité de la section Nord de la même rue Chanzy, pourra être envisagé.





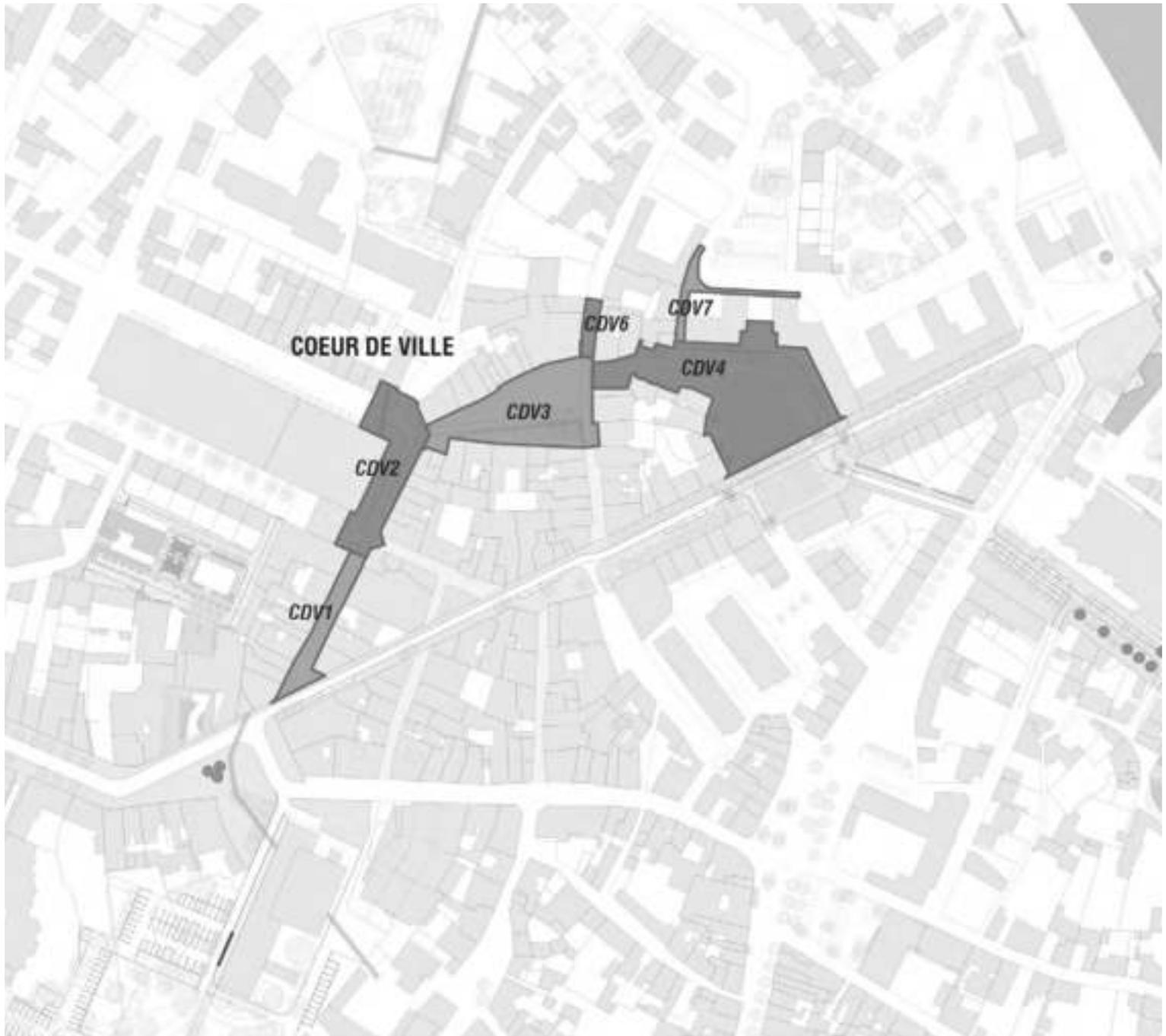
Vue de la rue Chanzy



ESTIMATION FINANCIÈRE

5 ESTIMATION FINANCIÈRE

PRÉ-CHIFFRAGE DES AMÉNAGEMENTS



Nom de l'opération	Quantité	Unité	Ratio / m ²	Coût H.T.
CŒUR DE VILLE				2 662 750.00 €
CDV1 - Rue Chanzy	570	m²	267.08 €	152 500.00 €
Reprise des sols pour mise en pavage	570	m ²	250.00 €	142 500.00 €
Signalisation et dispositif de fermeture	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
CDV2 - Rue Chanzy - Marché	400	m²	250.00 €	100 000.00 €
Suppression stationnement, reprise trottoirs	400	m ²	250.00 €	100 000.00 €
CDV3 - Place du marché au Blé	1900	m²	371.05 €	705 000.00 €
Aménagement qualitatif, emmarchement, pavage au sol	1900	m ²	300.00 €	570 000.00 €
Eclairage, mise en lumière	1	F	100 000.00 €	100 000.00 €
Plantation arbres	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
Mobilier	1	F	15 000.00 €	15 000.00 €
Signalisation et dispositif de fermeture	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
CDV4 - Place St-Maclou	3600	m²	438.61 €	1 579 000.00 €
Aménagement qualitatif, emmarchement, pavage au sol	2700	m ²	300.00 €	810 000.00 €
Aménagement de la 'scène'	900	m ²	400.00 €	360 000.00 €
Eclairage, mise en lumière	1	F	150 000.00 €	150 000.00 €
Plantation arbres	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
Bornes foraines	4	u	2 500.00 €	10 000.00 €
Mobilier	1	F	25 000.00 €	25 000.00 €
Jeux de fontaines, d'eau, bassins	170	m ²	1 200.00 €	204 000.00 €
Signalisation et dispositif de fermeture	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
CDV6 - Rue Baudin	150	m²	250.00 €	47 500.00 €
Traitement par pavage au sol	150	m ²	250.00 €	37 500.00 €
Signalisation et dispositif de fermeture	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €
CDV7 - Rue des Arigots	275	m²	125.00 €	78 750.00 €
Traitement par pavage au sol	275	m ²	250.00 €	68 750.00 €
Signalisation et dispositif de fermeture	1	F	10 000.00 €	10 000.00 €

